

DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION OU DE STATIONNEMENT TEMPORAIRE

Cette demande ne tient pas lieu d'autorisation, elle doit être correctement remplie. Tout dossier incomplet ne pourra être traité dans les délais. Elle doit parvenir au plus tard aux services municipaux **10 jours ouvrables** avant la date prévue pour l'intervention.

PETITIONNAIRE	ENTREPRISE CHARGEE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX
Nom : <input type="text"/>	Nom : <input type="text"/>
Responsable : <input type="text"/>	Responsable : <input type="text"/>
Adresse : <input type="text"/>	Adresse : <input type="text"/>
Code Postal : <input type="text"/> Ville : <input type="text"/>	Code Postal : <input type="text"/> Ville : <input type="text"/>
Tel : <input type="text"/> Fax : <input type="text"/>	Tel : <input type="text"/> Fax : <input type="text"/>
Portable : <input type="text"/>	Portable : <input type="text"/>
E-mail : <input type="text"/>	E-mail : <input type="text"/>

Lieu de l'intervention :

Limites :

Nature des travaux :

Début des travaux :

Fin des Travaux :

Durée prévisible des travaux :

MESURES REGLEMENTAIRES SOLLICITES

A - CIRCULATION

Rue barrée

Alternée par panneaux ou feux tricolores

Traversée par demi-chaussée

Sens unique

Autre(s) :

B – STATIONNEMENT

Interdit sauf entreprise chargée des travaux :

au droit n°

en face n°

C – REMARQUES

Date de la demande :

Signature du demandeur :